

Le développement durable face aux inégalités sociales

Si l'objectif de protection de l'environnement semble à priori concerner tout un chacun de manière équivalente (tout le monde peut apporter sa contribution à la lutte contre le réchauffement climatique, par exemple), en réalité, il n'en est rien. Cet objectif va en effet se décliner différemment selon les groupes sociaux. D'où les questions que posent les auteurs de l'ouvrage 'Environnement et inégalités sociales'¹ : Comment se répartissent les impacts environnementaux dans une société ? Comment les objectifs et les actions orientés vers la protection de l'environnement peuvent-ils être lus dans le prisme des catégories sociales ? Quels en sont les bénéficiaires et les perdants ? Quels sont ceux qui peuvent faire entendre leur voix et influencer les choix ?

Les auteurs de l'ouvrage démontrent ainsi que les politiques de développement durable ne sont pas pensées pour réduire les inégalités sociales – elles les renforcent même dans certains cas – et qu'elles contribuent à induire chez les citoyens des attitudes d'adaptation de leurs comportements de consommateurs, sans remise en question du système de production.

*par Sylvie-Anne GOFFINET
et Frédérique LEMAÎTRE*

1. Pierre CORNUT, Tom BAULER, Edwin ZACCAÏ (sous la coord. de), Environnement et inégalités sociales, Éditions de l'Université de Bruxelles, Aménagement du territoire et environnement, 2007.

Comment les politiques écologiques renforcent-elles les inégalités ?

Et préalablement : les politiques environnementales sont-elles adaptées aux réalités des différentes classes sociales ? Pour les auteurs, la réponse est clairement « non ! ». Les politiques environnementales ne tiennent aucun compte de leurs éventuels effets sociaux et culturels : « *Alors que la politique environnementale doit souvent se défendre de ses impacts économiques, financiers et budgétaires, les éventuels effets sociaux pervers qui en découlent restent largement absents de la réflexion initiale, comme s'il ne pouvait y avoir de conflits d'intérêts entre la gestion des biens communs sociaux et environnementaux.* »² Et par ce fait, elles renforcent les inégalités.

Prenons un exemple présenté dans le livre : les citernes d'eau de pluie³ pour lesquelles une série de communes octroient des primes pour leur installation ou leur rénovation, les jugeant favorables à l'environnement. L'utilisation de l'eau de pluie permet en effet de réduire le prélèvement d'eau par la distribution publique : une citerne d'eau de pluie peut couvrir 64% de la consommation d'eau totale d'un ménage belge moyen. Il en résulterait un gain pour l'environnement puisqu'une moindre pression serait exercée sur les ressources d'eau souterraine.⁴

2. Page 208.

3. Pages 61-72.

4. Cet avantage est cependant contesté par les auteurs pour qui la nécessité environnementale de l'utilisation domestique de l'eau de pluie est loin d'être évidente : chez nous, d'une part le taux d'utilisation des ressources d'eau renouvelables est raisonnable et d'autre part le gaspillage d'eau y est très relatif. Selon eux, la situation n'est donc nullement critique.

Cette politique a cependant des conséquences sur la régulation et le prix de la distribution de l'eau potable. « *Les citernes d'eau de pluie pourraient conduire à une dualisation sociale de l'accès à l'eau potable en induisant une augmentation du prix de l'eau de distribution. Si les ménages ayant accès aux citernes d'eau de pluie bénéficient en effet d'une réduction du cout global de leur eau, ils provoquent parallèlement l'augmentation de ce cout pour les ménages captifs de l'eau de distribution publique.* »⁵ En effet, une diminution du volume d'eau distribué entraîne le report des couts fixes sur un nombre restreint de m³, donc une augmentation du prix de distribution du m³.

Et c'est sans parler du cout du 'recyclage' des eaux usées qui est lui aussi davantage supporté par ceux qui ne possèdent pas de citerne d'eau de pluie puisque le prix de l'eau potable inclut une taxe servant à financer l'égouttage et l'épuration des eaux usées. Le recours à l'eau de pluie entraîne une diminution de la consommation totale d'eau de distribution, et en conséquence une diminution du produit de cette taxe d'épuration, sans que le volume d'eau à épurer ne diminue parallèlement. Cette taxe doit donc être augmentée pour assurer un financement constant de l'assainissement. Le cout de l'eau potable n'est donc pas équitablement réparti sur l'ensemble des citoyens.

Le risque de dualisation sociale face au prix de l'eau est donc bien réel. Il existe en effet une relation positive entre la possession d'une citerne et le niveau de diplôme du chef de ménage. Parallèlement, on trouve plus souvent des citernes chez les actifs ayant un emploi (26%) que chez les chômeurs (14%), chez les Belges (26%) que chez les Turcs et les Marocains (8%), chez les ménages disposant d'un grand jardin (37%) que chez ceux n'en possédant pas (14%).

Malgré ces constats, les politiques environnementales continuent à inciter à l'utilisation domestique d'eau de pluie et à l'implantation de citernes pour la récolter. Si cette promotion rencontre un souci de sauvegarde de l'environnement, elle ne semble par contre pas très soucieuse du point de vue social.

Il ne s'agit pas de prôner ici des comportements antiécologiques mais simplement de pointer par cet exemple que nous ne sommes pas tous égaux face aux enjeux environnementaux.

Évoquer les relations entre les politiques environnementales et les inégalités sociales permet également de poser la question suivante : qui défend ces politiques environnementales et qui en profite ? Si l'on s'en réfère à ce que disent les auteurs d'*Environnement et inégalités sociales*, ces politiques sont largement portées par la classe moyenne qui « a tendance à ne voir dans les mesures environnementales que les éléments qui semblent profiter à l'intérêt général, en fait le sien, en oubliant par là leurs éventuelles contradictions socioéconomiques »⁶.

Et évoquer les relations entre les politiques environnementales et la classe qui promeut et soutient ces politiques permet de comprendre pourquoi le public auquel s'adressent les associations d'alphabétisation peut difficilement en profiter. Citons encore l'exemple des primes environnementales accordées pour le placement de panneaux photovoltaïques qui ne sont accessibles qu'aux propriétaires et aux personnes en mesure de les financer. Ou celui des nouvelles réglementations relatives à la Performance Énergétique des Bâtiments (PEB) qui sont susceptibles de devenir un vecteur d'iniquité quant aux charges et aux conditions générales de logement.⁷

6. Page 209.

7. Voir : GREVISSE Françoise, *Les impacts sociaux des nouvelles réglementations relatives à la Performance Énergétique des Bâtiments (PEB) en Belgique. Étude exploratoire*, Fondation Roi Baudouin, 2012 (téléchargeable sur www.kbs-frb.be).

Du point de vue environnemental ne vaut-il pas mieux être pauvre et mal informé que riche et conscientisé ?

En d'autres termes : les diverses classes sociales ont-elles un impact différent sur l'environnement ? En analysant les dynamiques sociales qui sous-tendent les différentes formes de consommation, les auteurs de l'ouvrage mettent en évidence la corrélation entre la sensibilisation aux problèmes environnementaux et le niveau d'études, ainsi que la corrélation entre le revenu ⁸ et l'impact sur l'environnement.

Sensibilité à l'environnement en fonction du niveau d'études

Les personnes au niveau d'études élevé sont plus sensibles et plus informées sur les questions environnementales que les personnes ayant un niveau d'études inférieur. Ainsi, une enquête réalisée pour le Conseil fédéral pour le développement durable montre que les personnes diplômées de l'enseignement supérieur préfèrent laisser en héritage aux générations futures 'un environnement préservé' à 'une bonne santé économique du pays', tandis que pour les personnes seulement diplômées du primaire c'est l'inverse. De même, si 79% des personnes n'ayant pas poursuivi au-delà du primaire se disent concernées par l'environnement, elles sont 100% chez les plus instruites.

Impact sur l'environnement en fonction du revenu

De nombreuses études ont montré qu'au niveau planétaire, les relations entre revenus et impacts sur l'environnement (l'empreinte écologique) sont particulièrement visibles. Prenons l'exemple de la mobilité. « *Compte tenu des coûts de la mobilité (qui dépendent notamment du*

8. Le niveau d'études est directement lié au revenu : plus le diplôme est élevé, plus le revenu est élevé et le revenu d'une personne ayant un diplôme universitaire est le double de celui d'une personne diplômée du primaire. Ces deux indicateurs peuvent donc être utilisés l'un comme l'autre pour différencier les groupes sociaux.

mode de transport et des distances parcourues), du revenu disponible des ménages et de la localisation des habitations, il existe des inégalités sociales tant dans la façon de se déplacer que dans l'accessibilité des lieux et la pratique de certaines activités (culture, tourisme...). De cette mobilité variable en fonction des caractéristiques sociales découlent aussi des pressions différentes sur l'environnement. »⁹ Ainsi, les ménages aisés consacrent proportionnellement plus d'argent dans leur mobilité (achat de véhicules et consommation de carburant) que les ménages aux revenus plus faibles. Les ménages appartenant aux catégories socioprofessionnelles supérieures sont en outre plus nombreuses à bénéficier de véhicules de société qui contribuent à augmenter la pollution atmosphérique : 10% des gros modèles (contre 1% seulement pour les petits et moyens moteurs) sont des voitures de société ; les grosses cylindrées parcourent en moyenne 20 à 25% de kilomètres en plus que les petits modèles. En termes de mobilité automobile, les revenus supérieurs contribuent ainsi davantage à la détérioration de l'environnement que les revenus inférieurs.

Nous ajouterons : et c'est sans compter les autres modes de déplacement comme l'avion qu'utilisent davantage ceux qui ont les moyens de se payer des vacances ou se déplacent à l'étranger pour des raisons professionnelles.

Alors, l'achat de voitures hybrides ou de voitures à faible consommation d'énergie fera-t-il diminuer leur impact sur l'environnement ? Ces ménages n'auront-ils pas tendance à rouler davantage en raison des bénéfices apportés par ces véhicules (diminution de la consommation et donc réduction du coût du carburant au kilomètre parcouru) ?

9. Pierre CORNUT, Tom BAULER, Edwin ZACCAÏ, *op. cit.*, p. 52.

Pour les auteurs d'*Environnement et inégalités sociales*, plus que toute autre variable, la variable 'revenus' est la clé du comportement des consommateurs. Car il est aujourd'hui plus facile d'agir pour l'environnement en achetant des produits écologiques que de réduire sa consommation. Pourquoi ?

Si l'on se place au niveau du système économique, on constate que les politiques environnementales et la sensibilisation de la population pour qu'elle diminue son impact sur l'environnement viennent prendre place dans un système de production basé sur la consommation et le profit. « *Et les alternatives à nos modes de consommation actuels restent marginales et requièrent une démarche active de la part des consommateurs qui va à l'encontre de tout ce qui les définit continuellement dans notre société. Le consommateur n'est-il pas le dernier rempart de la croissance économique ?* » ¹⁰

Rien ne vient entraver cette tendance car les politiques environnementales étant portées par la classe moyenne, celle-ci aurait, disent les auteurs, « *beaucoup à perdre d'une remise en cause fondamentale de la société de consommation, cause majeure de la dégradation environnementale. Le consumérisme produit de la valeur ajoutée qui en grande partie profite à la classe moyenne, par exemple en matière de hausse des standards de vie ; le remettre en question reviendrait pour celle-ci à perdre sa position globalement favorable dans la société. Mieux vaut donc ne pas s'attaquer aux fondements du système consumériste, créateur d'inégalités sociales et cantonner ses critiques écologistes sur un terrain purement symbolique.* » ¹¹

10. Page 58.

11. Pages 208-209.

Sensibiliser au développement durable en alphabétisation

Ce que nous apprennent les auteurs de l'ouvrage, c'est que changer ses habitudes pour réduire son impact sur la société est certes positif mais cela n'est que marginal si on ne change rien aux inégalités sociales et au type de société dans lequel nous vivons, une société productiviste basée sur la consommation et le profit.

Or, les intervenants en alphabétisation se trouvent quotidiennement confrontés à une population vivant le plus souvent dans la précarité avec laquelle ils essaient de poursuivre des objectifs d'éducation permanente, donc de conscientisation, d'analyse critique et de changement social. Il s'agit, par exemple, d'aller plus loin que d'apprendre à bien trier ses déchets, il faut aussi et sans doute d'abord comprendre pourquoi la gestion, et en amont la production, de ces déchets pose problème. Certes la sensibilisation est une voie utile pour faire changer les mentalités et modifier les comportements puisqu'elle permet aux personnes à faibles revenus de faire des économies (d'énergie par exemple) et donc de réduire leurs dépenses. Mais est-ce suffisant si parallèlement on ne travaille pas sur la conscientisation plus générale, sur l'analyse du système socioéconomique qui pousse à la consommation et produit des inégalités ? Car si l'on veut réellement agir sur l'impact de chacun sur l'environnement, ne faut-il pas agir aussi et surtout sur les systèmes de production et de consommation ?

Par ailleurs pour qu'une action de sensibilisation porte ses fruits, c'est-à-dire qu'elle induise des changements de comportements, la sensibilisation doit « *se baser sur les pratiques concrètes des gens au lieu d'être pensée selon des 'campagnes de communication' vers un public envisagé comme une masse homogène.* »¹² Autrement dit, dans nos actions, ne devons-nous pas tenir compte des réalités socioculturelles

12. Page 58.

des apprenants, de leurs conditions de vie, de leur environnement concret ? Ainsi, il ne sert à rien d'envisager les avantages environnementaux d'une chaudière à condensation ou de l'isolation thermique si les apprenants sont locataires de leur logement. Par contre, d'autres mesures d'économie d'énergie peuvent être envisagées comme réduire le thermostat (pour ceux qui en possèdent un évidemment !) et mettre un pull plus chaud, éviter de laisser les portes ouvertes, diminuer le chauffage quand on s'absente, etc.

Le développement et la mise en place de politiques et/ou d'actions de développement durable doivent donc s'inscrire dans plusieurs dimensions à la fois (sociales et culturelles, environnementales, économiques) et ne peuvent se cantonner à un aspect purement écologique. Car on ne peut faire l'économie d'interroger le modèle socioéconomique de production et de consommation dans lequel nous vivons.

Sylvie-Anne GOFFINET

Frédérique LEMAÎTRE

Lire et Ecrire Communauté française